

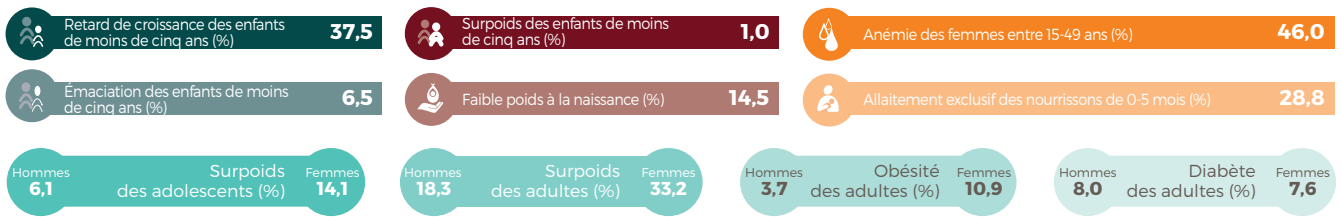
République centrafricaine



Date d'adhésion : février 2017

Population : 4,83 millions

SCALINGUPNUTRITION.ORG/CENTRAL-AFRICAN-REPUBLIC



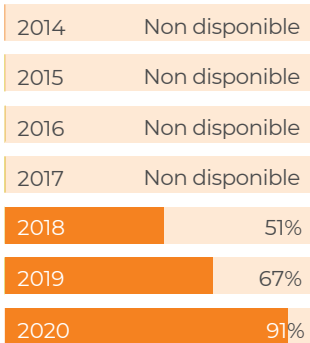
APERÇU COVID-19

Les mesures d'atténuation des risques face à la pandémie du COVID-19 ont entraîné la fermeture des cantines scolaires ainsi qu'une augmentation de la paupérisation des personnes vulnérables, déjà accrue par la crise militaro-politique.

TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2019–2020

TOTAL PONDÉRÉ 2020

56.3%

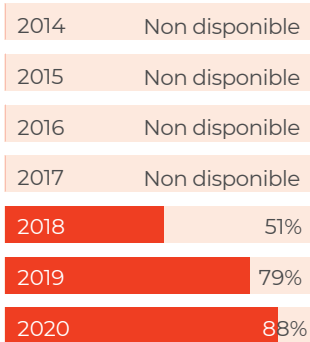


Rassembler les parties prenantes dans un espace d'action commun

La RCA a désormais, dans le cadre d'un arrêté, un Point Focal gouvernemental SUN, ministre conseiller à la Primature. L'engagement à un haut niveau a permis la tenue des assises du Comité national sous la présidence du Premier ministre, chef du gouvernement, ainsi que la validation et le démarrage de la mise en œuvre de la Feuille de route 2020 – 2021. Le processus d'élaboration du plan stratégique est engagé et des réunions mensuelles sont tenues, avec restitutions ponctuelles des missions. L'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) est en place avec l'intronisation des préfets et présidents des comités préfectoraux.

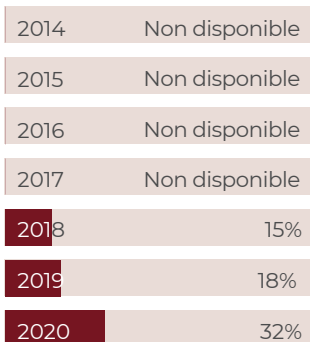
PRIORITÉS 2020–2021

- Intensifier la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des actions prévues dans la feuille de route 2020-2021
- Renforcer les capacités des points focaux en matière de coordination des réseaux (mission d'études)
- Élaborer un plan stratégique multisectoriel national et un plan opérationnel budgétisé
- Développer des outils de plaidoyer et un plan de communication
- Maîtriser les allocations budgétaires en faveur de la nutrition et de la sécurité, en assurant le suivi et les revaloriser
- Convoquer les deuxièmes Assises nationales de sécurité alimentaire et de nutrition
- Consolider la plateforme multiacteurs



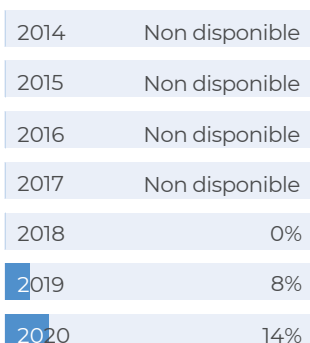
Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le Cadre d'engagement mutuel (CEM) institué par les partenaires techniques et financiers (PTF) en accord avec le gouvernement a permis les premières réalisations des projets inscrits dans le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) 2017 – 2021. La feuille de route 2020 – 2021 du Comité national est validée et insiste sur le processus d'élaboration des plans stratégique et opérationnel, compléments des cadres politiques, juridiques et économiques. Une transition est envisagée pour la transformation du Comité national en Conseil national de sécurité alimentaire et de nutrition (CNSAN) pour plus d'efficacité et de visibilité.



Aligner les actions sur des résultats communs

La plateforme multiacteurs devra définir le Cadre commun de résultats sur la base de la feuille de route 2020-2021 et encourager les réseaux et l'Alliance parlementaire à engager des actions communes. Ainsi, les actions en faveur de la nutrition seront capitalisées et les résultats à haut impact, seront diffusés. Par ailleurs, plusieurs rapports sectoriels ont été produits et permettent d'évaluer l'état nutritionnel des populations ainsi que le niveau de sécurité alimentaire (Données d'enquêtes MICS 6 – 2019/2020, Analyses IPC 2020, EFSA 2020).



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le suivi financier dépend de l'analyse budgétaire. Cet exercice entamé en 2018 n'a pas été totalement compris pour être repris en 2019. Les résultats ne peuvent donc être considérés pour appropriation. Ce processus doit être engagé en 2021. Il est d'ailleurs inscrit dans la feuille de route 2020 – 2021, qui a été budgétisée. Le renforcement des capacités des points focaux permettra de mieux les impliquer dans le processus budgétaire (conférence annuelle de leurs départements et opération de mobilisation de ressources). Enfin, les PTF se sont engagés à assurer 49 % du financement prévu de la feuille de route.